



D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie

Faits saillants d'une étude du BSQ

L'âge est l'une des caractéristiques les plus marquantes d'un individu. Les gens nés pendant la même période font partie d'un même groupe de générations. Ils vivent des événements communs aux mêmes âges, telles les récessions, ils profitent aux mêmes âges du progrès des techniques et de l'économie, ils participent aussi aux changements dans les valeurs et les modes de vie. Comment les individus se distinguent-ils selon qu'ils sont nés au cours de telle ou telle période? C'est la question examinée dans cette étude, publiée en deux volumes, qui porte sur :

Volume I :

- La structure par âge
- La situation familiale
- L'éducation
- Les professions
- Les revenus
- La mobilité sociale
- L'interdépendance des générations dans un contexte de vieillissement démographique : application aux dépenses sociales

Volume II :

- La mortalité et la fécondité
- Deux causes de décès: le cancer et le suicide
- La migration
- La population active
- Les dépenses de consommation
- La propriété résidentielle et l'automobile
- La mobilité scolaire

Les publications *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie, volume I et volume II*, couvrent un très large éventail des comportements des Québécois et des Québécoises. Le point de vue des générations permet d'apporter un éclairage nouveau sur divers aspects de la vie de plusieurs groupes sociodémographiques. Voici un aperçu de cette étude, sous forme de faits saillants par chapitre :

La structure par âge et par sexe

par Louis Duchesne

Faits saillants

- L'effectif initial des générations a connu de grandes fluctuations au cours du XX^e siècle. Au début du siècle, on enregistrait annuellement près de 60 000 naissances, à la fin des années 50, près de 145 000, et au milieu des années 90, près de 85 000.
- L'âge médian de la population passe de 21 ans en 1901 à 26 ans en 1971, puis augmente rapidement à 36 ans en 1996. Selon les projections démographiques, il atteindrait 47 ans en 2041.
- En mesurant le poids relatif des générations dans la population totale à chaque âge de leur vie, on obtient trois familles de générations. À leur naissance, les générations du début du siècle ont un poids très important dans l'ensemble de la population de l'époque, mais leur part relative diminue de façon constante tout au long de leur vie. Le poids des générations du baby-boom diminue aussi, mais elles réussissent mieux à garder un poids important. Enfin, les générations nées après 1966, dont le poids initial est moins important, conservent pendant longtemps leur part relative dans la population.

La situation familiale

par Louis Duchesne

Faits saillants

- Alors que dans les années 50, seulement 3 % des naissances survenaient hors mariage, au milieu des années 90, près de la moitié des enfants ont une mère non mariée. Cependant, la proportion de naissances de père inconnu ou non déclaré ne bouge pas beaucoup et se maintient entre 4 et 5 % des naissances.
- La proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale a plus que doublé depuis les années 50. En 1986 et en 1991, 16 % des enfants sont dans cette situation en regard de 7 % en 1951.
- Beaucoup plus d'enfants vivent dans des familles recomposées; entre 1987 et 1992-93, la proportion passe de 5 % à 9 %.
- La taille de la fratrie est de plus en plus homogène et réduite. Ces dernières années, près d'un enfant sur quatre est le seul enfant dans la famille et près de sept enfants sur dix n'ont qu'un ou deux frères ou sœurs.
- Les jeunes générations vivent moins souvent en couple que celles qui les ont précédées. Ceci signifie que la diffusion de l'union libre n'a pas compensé complètement la chute de la nuptialité légale. Cependant, les personnes âgées, et particulièrement les hommes âgés, vivent plus souvent en couple que dans le passé, à cause principalement de la baisse de la mortalité.
- À un âge donné, les jeunes générations jouent moins souvent le rôle de parent dans une famille biparentale que celles qui les précèdent. Même en additionnant les mères monoparentales, on remarque une diminution de la proportion de femmes qui ont des enfants à la maison.
- Les proportions de personnes vivant seules augmentent au fil des générations et aussi avec l'âge à l'intérieur d'une même génération. À l'âge de 75-79 ans, près de quatre femmes sur dix des générations nées en 1911-1916 vivent seules.
- La proportion de personnes vivant en ménage collectif n'a pas bougé beaucoup lorsqu'on compare la situation des générations entre 1981 et 1991.

L'éducation

par Yves Nobert

Faits saillants

- L'étude par génération permet de constater des gains presque continuels des niveaux de scolarité d'une génération à l'autre. On note aussi des progrès plus importants chez les femmes que chez les hommes.
- En 1991, la proportion des personnes qui n'ont pas plus de huit années de scolarité représente moins de 10 % des générations nées après 1956, tandis qu'elle atteint plus de 60 % chez celles nées avant 1916. La proportion de gradués universitaires, qui est d'environ 3 % chez les générations d'avant 1916, dépasse 15 % chez les générations 1956-1966.
- En 1971, la fréquentation scolaire à plein temps était de 68,8 % chez les 15-19 ans (générations 1951-1956) et, en 1991, de 80,8 % (générations 1971-1976); cette hausse est principalement imputable aux femmes.
- Entre 1971 et 1991, chez les 20-24 ans, les gains en matière de fréquentation scolaire à plein temps sont importants, puisque le taux des hommes a augmenté de 21,5 % chez les générations 1946-1951 à 31,7 % chez les générations 1966-1971. Le taux des femmes a triplé (11,5 % à 33,2 %) pour les générations correspondantes.
- Alors que le choix des générations nées avant 1926 détenant un certificat d'école de métiers ou d'études non universitaires se concentrait dans un nombre limité de domaines d'études, le choix des générations 1966-1971 est beaucoup plus diversifié.
- Le domaine d'études des détenteurs d'un certificat ou d'un grade universitaire a aussi passablement changé au fil des générations. Certains domaines d'études, comme celui de l'enseignement et celui des professions de la santé, ont été choisis plus fréquemment par les générations nées avant 1926 que les générations 1966-1971; en fait, leur proportion a chuté respectivement de 22,6 % à 12,7 % et de 15,4 % à 7,3 %.
- Les femmes fréquentent de plus en plus le domaine d'études du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires, si bien que leur proportion s'est accrue en passant de 6,8 % pour les générations d'avant 1926 à 23,8 % pour les générations 1966-1971.
- La persévérance scolaire, mesurée à partir de la probabilité pour une cohorte d'étudiants d'accéder à certains niveaux scolaires et d'obtenir les diplômes correspondants, a augmenté au secondaire, au collégial et à l'université pour l'ensemble des années scolaires observées. Les femmes ont de meilleures probabilités que les hommes, sauf au doctorat.
- Pour les promotions de 1982-83 à 1994-95, le taux de placement des diplômés de l'année du collégial âgés de 24 ans et moins, en recherche et en emploi, est légèrement plus élevé à la formation technique qu'à la formation préuniversitaire. En 1994-95, il est respectivement de 88,5 % et 87,2 %.
- Pour les promotions de 1982 à 1994, le taux de placement (deux ans après leur remise de diplôme) des détenteurs d'une maîtrise est un peu plus élevé que celui des bacheliers. Pour la promotion de 1994, il est respectivement de 93,2 % et 88,6 %.

Les professions

par Hervé Gauthier

Faits saillants

- Dans les années 80, l'arrivée de générations moins nombreuses sur le marché du travail et l'avancement en âge des générations nombreuses ont contribué à modifier le portrait par âge de la population active et des professions.
- La population active vieillit. En 1991, l'âge médian de la population active est de 37,0 ans chez les hommes et de 35,8 ans chez les femmes, une augmentation appréciable de 2,1 ans pour les premiers et de 3,7 pour les secondes, par rapport à 1981. De nombreux groupes connaissent un vieillissement très prononcé. Par exemple, l'âge médian des enseignants augmente de 6,7 ans chez les hommes et de 5,0 ans chez les femmes.
- L'effectif des hommes de 15-29 ans diminue dans 12 des 18 groupes professionnels. Dans plusieurs cas, la baisse du taux d'activité dans la profession vient ajouter à l'effet démographique, réduisant fortement le nombre de jeunes actifs : par exemple, chez les enseignants (33 % moins de jeunes hommes), chez les travailleurs de la transformation (- 41 %) et les usineurs (- 28 %).
- L'examen des taux d'activité par génération dans les professions de base de 5 000 personnes ou plus (en 1991) permet d'identifier des évolutions très variées entre 1981 et 1991. Un premier groupe de professions se caractérise par des taux en forte croissance. C'est ainsi que la hausse des taux dans les professions de directeur ou cadre supérieur est très forte non seulement selon l'âge (ce qui reflète les promotions avec l'âge), mais d'une génération à l'autre. Certains taux féminins dans les groupes d'âge entre 25 et 44 ans ont triplé. L'évolution des taux des femmes dans plusieurs professions de direction porte à croire que les progrès enregistrés par les femmes dans ces professions vont se poursuivre.
- À l'opposé, d'autres professions subissent une décroissance. L'analyse par génération permet de cerner les mécanismes de réduction de l'activité au cours de la vie. L'activité dans une profession peut être réduite par une retraite plus hâtive (cas des contremaîtres-mécaniciens, des surveillants dans l'alimentation), par une diminution des taux d'entrée (infirmières auxiliaires), ou encore par une baisse aux âges moyens (infirmières auxiliaires, contremaîtres-mécaniciens).
- La forte sélection de jeunes dans le recrutement est manifeste chez les analystes et programmeuses en informatique et chez les caissières. Dans le premier cas, il s'agit d'une sélection liée aux exigences académiques, alors que dans le second cas, la sélection est attribuable aux caractéristiques de la profession.
- Plusieurs professions du domaine scolaire se caractérisent par un phénomène de vague : les enseignants, les professeurs d'université. Ce phénomène est observé lorsqu'une période de forte embauche est suivie d'une période de faible recrutement.
- La conjoncture et la réglementation peuvent faire varier beaucoup le recrutement, comme cela fut le cas dans les professions du secteur de la construction. Ces professions qui ont fortement embauché pendant l'époque des grands chantiers ont par la suite adopté des mesures contraignantes qui ont ajouté leur effet pour réduire le recrutement de jeunes.

Le revenu

par Sylvie Jean

Faits saillants

- Le niveau de revenu s'est amélioré d'une génération à l'autre, particulièrement chez les générations nées avant 1950. Toutefois, les générations plus jeunes ont été durement touchées par les récessions et celles nées après 1960 ont eu des revenus inférieurs à ceux de leurs prédécesseurs à leur entrée dans la vie adulte. Ainsi, le revenu total des générations 1969-1974, aux âges 20-24 ans (15 800 \$), en dollars constants de 1994, est bien en deçà de celui des générations précédentes : c'est même 20 % de moins que celles nées 20 ans plus tôt.
- L'impôt a particulièrement touché les générations nées après 1929. Ainsi, les générations 1939-1944, dont le revenu disponible équivalait à 85 % du revenu total aux âges 30-34 ans, n'en ont plus que 77 % aux âges 50-54 ans. Les générations plus anciennes sont moins affectées : par exemple, les générations 1919-1924 qui disposaient de 87 % de leur revenu total aux âges 50-54 ans ont un revenu après impôt qui correspond toujours à 87 % du revenu total aux âges 70-74 ans.
- L'augmentation des inégalités de revenu à l'approche de la retraite reflète les écarts qui existent entre les salariés qui complètent leur carrière au sommet de l'échelle et ceux qui connaissent des difficultés sur le marché du travail. Ainsi, chez les générations 1929-1934, le coefficient de Gini passe de 0,273 à 0,322 entre les âges 40-44 ans et 60-64 ans.
- Il y a une forte augmentation des revenus de transfert, chez les générations qui ont atteint l'âge de la retraite (nées avant 1929). Aux âges 65-69 ans, les revenus de transfert des générations 1904-1909 s'élèvent à 6 200 \$, alors que chez les générations 1924-1929, ils atteignent 10 900 \$.
- Le revenu des femmes chez les différents groupes de générations augmente fortement avec l'âge. Par exemple, chez les générations 1939-1944, le revenu total moyen des femmes augmente de 129 % des âges 30-34 ans à 50-54 ans, passant de 4 430 \$ à 10 160 \$. Par ailleurs, celui des hommes, au départ beaucoup plus élevé, progresse moins, puisqu'il augmente de 16 % (19 990 à 23 155 \$) entre les mêmes groupes d'âge.
- La proportion de familles à double revenu augmente d'une génération à l'autre. Ainsi, aux âges 30-34 ans cette proportion se situe à 43 % chez les générations 1939-1944, mais elle atteint 72 % chez les générations 1954-1959 aux mêmes âges.

La mobilité sociale au Québec

par Denis Laroche

Faits saillants

- L'analyse de la mobilité sociale compare la situation des répondants avec celle de leur père afin de décrire les mouvements des individus entre les catégories sociales d'une population. Dans le cas des hommes, les répondants d'une catégorie donnée ont en général une probabilité nettement plus grande que l'ensemble des répondants de se situer dans la même catégorie que celle où se trouvait leur père. Dans la plupart des catégories professionnelles, on relève un taux de transmission de la position entre le père et le répondant supérieur à 25 %; seule la catégorie des « cols blancs non qualifiés » et celle des « exploitants ou ouvriers agricoles » (9,5 %) présentent des taux moindres.
- Pour la majorité des femmes, la position professionnelle du père ne constitue généralement pas un facteur aussi prépondérant de leur statut social. La structure générale des emplois féminins, fortement orientée vers les emplois de cols blancs, paraît constituer un facteur tout aussi déterminant de la distribution des répondantes entre les diverses catégories professionnelles. Par contre, la taille réduite de l'échantillon ne permet pas d'établir avec précision la mobilité sociale des femmes par rapport à la situation professionnelle de leur mère.
- Chez les hommes, les cols bleus qualifiés se recrutent à 82,3 % dans l'univers des cols bleus défini au sens large, contre environ 85,5 % dans le cas des cols bleus non qualifiés. Les femmes « cols bleus non qualifiés » se recrutent à raison de 85,2 % chez des femmes dont le père appartenait également à l'univers des cols bleus. La catégorie des femmes « cols blancs qualifiés » rassemble des femmes dont le père était col bleu, au sens large, dans une proportion de 72,8 %, alors que celle des femmes « cols blancs non qualifiés » regroupe des femmes dont le père était col bleu dans une proportion de 71,0 %.
- On observe une mobilité ascendante chez 48,5 % des hommes; il s'agit en général d'une mobilité de faible portée, alors que la moitié des cas d'ascension ne dépasse pas 2 échelons. La mobilité descendante est moins fréquente et ne touche que 24,3 % des hommes; dans près de 75 % des cas, il s'agit d'une régression limitée à 1 ou 2 échelons. Par ailleurs, 58,8 % des femmes présentent une mobilité ascendante; cette proportion s'avère nettement plus élevée que chez les hommes.
- Au moins deux principes différents semblent à l'oeuvre pour régir les déplacements des individus dans les tables de mobilité sociale. Le principe de proximité veut que certains individus aient tendance à se déplacer vers des situations sociales relativement « proches » de leurs origines sociales. Par ailleurs, le principe de l'ascension sociale veut que certains individus gravissent un nombre élevé d'échelons pour arriver au sommet de la hiérarchie sociale ou s'en approcher. Dans ce second groupe, autant chez les hommes que les femmes, la proportion des détenteurs d'un diplôme de niveau collégial ou d'une scolarité universitaire s'avère nettement plus élevée.

L'interdépendance des générations dans un contexte de vieillissement démographique : application aux dépenses sociales

par Hervé Gauthier

Faits saillants

- Le vieillissement démographique entraînera une hausse des charges sociales. Selon un scénario qui reflète les conditions démographiques récentes, le nombre de « dépendants démographiques » pour 100 personnes de 15-64 ans s'accroîtra de 58 % entre 1991 et 2041. Pendant la même période, avec des taux d'activité constants sur le marché du travail, le nombre d'inactifs pour 100 actifs augmente de 45 %.
- Une personne âgée coûte beaucoup plus cher à l'État qu'un jeune (environ deux fois plus). C'est pourquoi, selon les caractéristiques des programmes de sécurité sociale, d'éducation et de santé existant autour de 1991, la hausse de la charge découlant du vieillissement démographique atteint 72 % pour une personne sur le marché du travail.
- Diverses simulations permettent de voir la sensibilité de la charge des dépenses sociales en fonction d'un certain nombre de facteurs démographiques et économiques. Ainsi, la baisse de la mortalité entraîne une hausse significative des dépenses sociales par actif. Quant à l'effet de la fécondité, deux phases doivent être distinguées : dans les premières décennies, la charge des dépenses sociales est d'autant moins forte que la fécondité est faible. La situation s'inverse par la suite, la charge devenant d'autant plus forte que la fécondité est faible. L'immigration atténue quelque peu la hausse de la charge due au vieillissement.
- Toute hausse de participation au marché du travail amoindrit l'augmentation de la charge supplémentaire du vieillissement démographique. Lorsque le profil des dépenses sociales par personne selon l'âge s'accroît au même rythme que la productivité, il n'y a pas de changement dans la hausse des charges sociales. Par contre, si le profil par âge s'accroît moins rapidement que la productivité, la hausse de la charge par actif est moins forte que dans la simulation de base.
- Le vieillissement démographique prévisible modifie aussi la charge, lorsque celle-ci est calculée par génération. Que l'on considère le nombre de dépendants démographiques ou le nombre d'inactifs comme indicateurs de charge, il se dessine une hausse de la charge pour les générations à venir par rapport à la charge des générations récentes.
- Un nouvel indicateur, appelé bilan social des générations, a été défini pour rendre compte de l'effet du vieillissement démographique sur les dépenses sociales dans une optique des générations. Le bilan social représente la différence entre ce que va recevoir une génération au cours de sa vie et ses contributions au système social. L'effet des changements dans les structures démographiques fait en sorte que les générations 1966-1971 profitent d'un surplus important (39 % plus de bénéfiques que de contributions), alors que les générations nées après 2001 connaîtront plutôt un déficit (jusqu'à 5 % pour les générations nées après 2016). Les changements dans les structures démographiques impliquent donc une modification considérable dans la charge qu'auront à supporter les personnes sur le marché du travail.

La mortalité et la fécondité

par Louis Duchesne

Faits saillants

- La vie moyenne a crû considérablement au fil des générations. Ainsi, les personnes nées au tournant du siècle ont vécu en moyenne 50 et 55 ans selon qu'elles étaient de sexe masculin ou féminin, alors que l'on prévoit pour les hommes nés en 1941 une espérance de vie de 69 ans et pour les femmes, de 78 ans. L'avantage des femmes a donc augmenté beaucoup et celles nées en 1941 vivront 9 ans de plus que les hommes nés la même année.
- Les progrès dans la lutte contre la mortalité infantile sont spectaculaires. Les décès des enfants de moins d'un an sont aujourd'hui exceptionnels : environ un enfant sur 200 en regard d'un enfant sur six au milieu du 19^e siècle. Au début du 20^e siècle, le taux est de 16 % chez les garçons et de 13 % chez les filles et au milieu du siècle, 6 % des garçons et 5 % des filles décèdent avant leur premier anniversaire.
- La surmortalité masculine augmente beaucoup : les taux de mortalité masculins par âge sont en moyenne 27 % supérieurs aux taux féminins chez les générations nées au tournant du siècle, 57 % pour la génération 1921 et 87 % pour la génération 1941.
- Les femmes nées au début du siècle ont eu au cours de leur vie un peu plus de 3,5 enfants en moyenne, mais celles nées dans les années 10, qui ont connu la dépression, en ont eu 3,3. Les femmes nées au début des années 20 affichent la plus forte descendance avec 3,6 enfants. La descendance diminue beaucoup chez leurs puînées et les femmes nées en 1942-43 sont les dernières à assurer le remplacement de leur génération avec 2,1 enfants. Les femmes nées depuis le début des années 50 n'auront plus que 1,6 enfant en moyenne.
- Quant aux femmes nées au milieu des années 30, elles affichent aux jeunes âges des taux très élevés de fécondité, mais après 30 ans, elles ont pratiqué une contraception d'arrêt et leurs taux deviennent beaucoup plus faibles que ceux des générations antérieures.
- Les grandes familles disparaissent du paysage en l'espace de quelques générations. Ainsi, plus du cinquième des femmes nées au début des années 20 ont eu six enfants ou plus, alors que moins de 1 % des femmes nées à la fin des années 40 auront autant d'enfants. Ces femmes avaient autrefois à elles seules plus de la moitié des enfants de leur génération, alors que maintenant, la contribution à la descendance est mieux partagée. Parmi les générations 1946-1951, les femmes qui ont eu deux enfants, soit 40 % des femmes, contribuent le plus à la descendance avec 44 % des enfants.
- Le taux net de reproduction tient compte de l'effet de la mortalité sur le remplacement des générations. Il est de 1,4 pour les femmes nées dans les années 20, mais il descend chez les femmes nées dans les années 30 et n'est que de 1,0 chez celles nées au début des années 40. Les femmes nées dans les années 50 ont un taux de 0,75, ce qui implique une baisse de 25 % de leur effectif en l'espace d'une génération.

Deux causes de décès : le cancer et le suicide

par Michel Beaupré et Danielle St-Laurent *

Faits saillants

Le cancer :

- Avec 30 % des décès annuels, le cancer est aujourd'hui la deuxième cause de mortalité en importance au Québec, derrière les maladies de l'appareil circulatoire qui en regroupent 37 %, et l'importance relative du cancer dans l'ensemble des décès continuera d'augmenter en raison du vieillissement de la population, puisque l'incidence du cancer s'accroît avec l'âge.
- À l'exception du cancer du poumon, le taux par âge de mortalité due à tous les autres cancers montre très peu de changement d'une génération à l'autre chez les hommes. Chez les femmes, ce taux baisse nettement d'une génération à l'autre, en raison de la réduction de la mortalité par cancer du sein, particulièrement chez les femmes plus jeunes.
- Le taux de mortalité par cancer du poumon connaît une hausse marquée et continue d'une génération à l'autre depuis le début du siècle chez les hommes; chez les femmes, le même phénomène se produit, mais avec un décalage d'une vingtaine d'années par rapport aux hommes. Par contre, le taux comparatif de mortalité par cancer du poumon a commencé à décliner depuis le début des années 90 chez les hommes.
- Depuis le début du siècle, les profils et les niveaux de l'usage du tabac (en particulier de la cigarette) ont eu une influence indéniable sur la mortalité par cancer du poumon d'une génération d'individus à l'autre. Les hommes de la dernière génération à l'étude (1941-1945) sont ceux qui profiteront le plus de la réduction du tabagisme amorcée dans les années 60. En effet, la proportion de la population adulte qui fume a baissé de près de la moitié au Canada entre 1965 et le début des années 90, passant de 54 à 26 %. Ce facteur n'est pas étranger à la baisse du taux comparatif de mortalité par cancer du poumon amorcée chez les hommes depuis le début des années 90.

Le suicide :

- L'augmentation considérable de la mortalité masculine par suicide a accru l'écart qui existait entre les hommes et les femmes. Ainsi, en 1995, le taux de mortalité est de 31,3 pour 100 000 personnes chez les hommes et de 7,9 chez les femmes.
- La croissance des taux de suicide chez les hommes dans les dernières années a été davantage le fait des hommes de moins de 55 ans.
- De façon générale, et peu importe la période, le taux de mortalité chez les femmes s'accroît avec l'avancement en âge et cela, jusqu'à 45 ans. Chez les hommes, les taux de mortalité sont élevés dans les groupes d'âge de 15-19 ans à 50-54 ans et la hausse progressive des taux au fil des années observées touche également ces groupes.
- Par ailleurs, l'augmentation de la propension au suicide a été remarquable chez les générations du baby-boom. De plus, la hausse du taux de suicide se poursuit toujours chez les jeunes générations, bien qu'elle soit moins forte.

* Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la santé publique.

La migration

par Hervé Gauthier

Faits saillants

- Entre 1986 et 1991, 620 000 Québécois de 5 ans et plus ont changé de région à l'intérieur du Québec. Le nombre de migrants interrégionaux de la période 1986-1991 représente une hausse de 24,6 % par rapport à la période précédente. Presque une personne sur cinq a changé de région au cours de la période 1986-1991 chez les 25-29 ans.
- La migration interrégionale est plus hâtive chez les femmes : le taux migratoire des femmes est plus élevé à 20-24 ans qu'à 30-34 ans, alors qu'on note l'inverse chez les hommes.
- Le recensement de 1996 a dénombré 106 340 personnes qui habitaient le Québec en 1991, mais résidaient ailleurs au Canada cinq années plus tard. Il s'agit du plus faible nombre d'émigrants quinquennaux depuis 1966.
- Quelle que soit la période, les anglophones émigrent beaucoup plus vers une autre province que les francophones ou que les personnes d'une autre langue. La période 1976-1981 a été marquée par la forte émigration des anglophones : ceux nés de 1946 à 1961, qui ont vécu cette période à l'âge de forte mobilité, soit entre 20 et 35 ans, ont connu un sommet d'émigration (autour de 25 %). Dans plusieurs groupes d'âge, le taux est réduit de moitié entre les périodes 1976-1981 et 1986-1991.
- En 1996, la population québécoise ne vivant pas dans une institution atteint 7 003 665 personnes dont 6 074 680 sont nées dans la province, 264 485 sont nées ailleurs au Canada et 664 500 viennent de l'étranger. La proportion des personnes nées dans le reste du Canada évolue de façon inverse à celle des personnes nées à l'étranger. Les premiers forment une part de moins en moins importante autant dans les générations au fil de leur vie, que d'une génération à l'autre. Les seconds, par contre, voient leur part progresser à l'intérieur des générations, mais aussi d'une génération à l'autre. En 1991, alors qu'il y a 4,8 % de jeunes de 15-24 ans nés à l'étranger dans les générations 1956-1966, la proportion atteint 6,7 % dans celles de 1966-1976 : une telle progression est due à la forte immigration de la fin des années 80.
- Dans l'ensemble de la population née au Québec, 523 300 personnes habitent dans une autre province canadienne en 1996, soit 7,9 %. Parmi les populations natives de chaque province, celle née au Québec manifeste la plus faible propension à s'installer dans une autre province. En ce qui concerne le bilan entre les personnes nées ici qui ont quitté pour une autre province et les personnes nées dans une autre province qui résident ici, le Québec est perdant, puisque le solde est de - 269 015. La perte absolue la plus considérable revient à la Saskatchewan, soit 422 205.

La population active

par Suzanne Asselin et Hervé Gauthier

Faits saillants

- Entre 25 et 45 ans, le taux d'activité des femmes dépasse maintenant les 75 %. La participation des femmes au marché du travail se présentait autrefois sous une forme bimodale, avec un sommet à 20-24 ans, un creux à 25-29 ans et une remontée plus ou moins forte par la suite. Le profil d'activité des générations nées à partir de 1956 se caractérise par l'absence de creux autour de 25 ans, mais aussi par un niveau qui se rapproche beaucoup du profil d'activité des hommes.
- Les mères de 20-44 ans (ensemble des femmes ayant au moins un enfant de moins de 16 ans à la maison) ont augmenté leur participation au marché du travail de 36,8 à 68,9 %, au cours de la période 1976-1995. Ce sont les femmes ayant de très jeunes enfants à la maison (moins de 3 ans) qui ont accru le plus leur participation au marché du travail. Ainsi, pour les femmes de 30-34 ans ayant des enfants de moins de 3 ans, le taux d'activité a été multiplié par 2,6 entre les générations 1941-1946 et 1961-1966, passant de 25,8 à 67,7 %.
- Quant aux hommes, ils ont connu le mouvement inverse, puisque leur niveau de participation au marché du travail a diminué à toutes les phases de la vie active. À titre d'exemple, entre 1951 et 1996, leur taux d'activité a chuté de 91,3 à 78,3 % chez les 20-24 ans (générations 1926-1931 par rapport aux générations 1971-1976), de 96,6 à 90,1 % chez les 40-44 ans (générations 1906-1911 par rapport à celles de 1951-1956) et de 81,0 à 38,1 % dans le groupe des 60-64 ans (générations 1886-1891 et 1931-1936).
- L'entrée des jeunes générations sur le marché du travail dans les années 90 est plus difficile que celle des années 70 et 80. En effet, la première moitié de la décennie 90 est marquée par une baisse d'activité aux âges 15-24 ans (en majorité des étudiants) pour les générations récentes d'hommes et femmes nées de 1966 à 1981. Ainsi, les jeunes de 15-19 ans ont en 1996 un taux d'activité inférieur de sept points de pourcentage à celui du même âge en 1991; leur taux d'emploi est de huit points inférieur, en même temps que leur taux de chômage est supérieur de cinq points.
- Des générations plus anciennes aux plus récentes, la situation sur le marché du travail chez les jeunes n'ayant fait que des études secondaires (partielles ou complètes) s'est détériorée comparativement aux plus scolarisés (diplômés d'études postsecondaires).
- Les diplômés d'études postsecondaires sont plus favorisés que les personnes n'ayant fait que des études secondaires. Par exemple, chez les générations récentes nées en 1966-1971, les diplômés atteignent un taux d'emploi total supérieur à celui des jeunes ayant fait des études secondaires seulement (91,0 % contre 79,4 %). De plus, leur taux de chômage est inférieur (9,6 % contre 18,2 %) et leur revenu d'emploi moyen supérieur (23 500 \$ contre 18 000 \$).

Les dépenses de consommation

par Sylvie Jean

Faits saillants

- Au Québec, de 1977 à 1992, la consommation moyenne des ménages diminue légèrement, passant de 18 800 \$ à 18 600 \$ en dollars constants de 1992. Après avoir connu une période d'augmentation d'un groupe de générations à l'autre chez les plus anciennes, la consommation totale tend à baisser chez les générations récentes. Ainsi, aux âges 50-54 ans, les générations 1922-1927 ont une consommation moyenne de 19 800 \$ par rapport à 20 500 \$ chez celles de 1937-1942 aux mêmes âges. Par ailleurs, aux âges 20-24 ans, les générations 1952-1957 dépensent 20 100 \$ comparativement à 18 800 \$ chez celles de 1967-1972.
- Les dépenses en alimentation des ménages québécois, ajustées selon la taille de la famille, diminuent de 13 % entre 1977 et 1992; en dollars constants de 1992, elles passent donc de 4 100 \$ à 3 600 \$. Ces dépenses régressent aussi d'un groupe de générations à l'autre. Par exemple, à 35-39 ans, les générations 1937-1942 allouaient 4 300 \$ annuellement à l'alimentation, contre 3 600 \$ chez celles de 1952-1957.
- Les dépenses en logement augmentent de 11 % durant la période observée; de 3 900 \$ en 1977, elles s'élèvent à 4 300 \$ en 1992. Vu sous l'angle des générations, les ménages dépensent de plus en plus pour le logement. Ainsi, aux âges 50-54 ans, le groupe de générations nées entre 1922-1927 accordaient 3 300 \$ au logement, comparativement à 4 400 \$ chez celles nées entre 1937-1942.
- De 1977 à 1992, les ménages ont considérablement réduit le montant consacré à l'habillement. De 1 640 \$ qu'elle était en 1977, cette dépense chute à 1 380 \$ en 1992, une réduction de 16 % en valeur réelle. De 1977 à 1982, la baisse est de 7 %, suivie d'une hausse de 15 % entre 1982 et 1987, puis d'une nouvelle réduction de 22 % en 1992.
- Les dépenses en loisirs de la plupart des groupes de générations évoluent dans le même sens que celles de l'ensemble des ménages et, malgré une baisse entre 1977 et 1982, la tendance est à la hausse durant les années d'observation, avec une augmentation de 32 % pour l'ensemble des ménages. Toutefois, les générations les plus anciennes connaissent plutôt une diminution de leurs dépenses durant cette période, l'avancement en âge expliquant sans doute cette situation.
- Les ménages dépensent une moins forte proportion de leur budget pour se nourrir et s'habiller : la part consacrée à l'alimentation passe de 22 à 19 % entre 1977 et 1992 et celle allouée à l'habillement diminue de 9 à 7 %. Inversement, le logement, le transport et les loisirs prennent plus d'importance, s'élevant de 21 à 23 %, 16 à 18 % et 5 à 7 % respectivement.

La propriété résidentielle et l'automobile

par Yves Nobert

Faits saillants

- Entre 1951 et 1991, le taux général d'accès à la propriété résidentielle passe de 48,6 % à 56,0 %.
- Aux âges de 25 à 44 ans, le taux d'accès à la propriété augmente rapidement jusque dans les années 80, puis diminue par la suite. Par exemple chez les 25-34 ans, le taux passe de 32,9 % chez les générations 1926-1936 à 46,1 % chez celles de 1946-1956, et plus récemment, baisse à 43,4 % chez les générations 1956-1966.
- L'accès à la propriété culmine à l'âge de 45-54 ans : la proportion s'élève de 57,1 % à 68,4 % entre les générations 1906-1916 et celles de 1936-1946.
- Même à un âge avancé, les vieilles générations ont accru leur accès à la propriété. Ainsi, à 65-74 ans, celui-ci passe de 50,0 % à 56,0 % entre les générations nées en 1906-1916 et celles nées en 1916-1926.
- Entre 1975 et 1995, la proportion de titulaires (16 ans et plus) de permis de conduire a augmenté fortement, passant de 59,3 % à 73,8 %. Cette hausse est largement imputable aux femmes.
- Le taux de détention de permis s'accroît continuellement avant de se stabiliser à 63,6 % chez les générations féminines de 1930-1940, entre les âges de 45 et 64 ans.
- À un âge donné, la plupart des générations masculines nées après 1930 connaissent une diminution de leur taux de détention de permis de conduire. Ainsi, une baisse d'environ dix points est observée à l'âge de 16-24 ans entre les générations de 1960-1970 (72,9 %) et celles de 1970-1979 (62,8 %); par contre, les jeunes générations féminines correspondantes subissent une baisse modeste de deux points (de 57,9 % à 55,9 %).
- Aux mêmes âges d'un groupe de générations à l'autre, le taux de possession d'une automobile augmente beaucoup plus lentement chez les jeunes que chez les plus vieilles générations. Aussi, entre les générations 1960-1970 et 1970-1979, le taux passe de 24,4 % à 26,7 % à 16-24 ans; par comparaison, le taux à 55-64 ans s'accroît de 45,8 % à 59,8 % entre les générations 1920-1930 et 1930-1940.
- C'est entre 45 et 54 ans que la proportion de ménages propriétaires de deux automobiles ou plus atteint le plus haut niveau d'une génération à l'autre, passant de 23,4 % chez les générations 1921-1931 à 32,5 % chez celles de 1931-1941, mais baisse à 26,3 % chez les générations 1941-1951.

La mobilité scolaire

par Denis Laroche

Faits saillants

- La table des destinées permet d'observer un fort mouvement d'ascension scolaire : chez les personnes dont les parents comptaient 8 années ou moins de scolarité, environ 70 % ont gravi au moins un échelon par rapport à l'un ou l'autre de leurs parents.
- La hausse générale du niveau de scolarité fait en sorte que les répondants sont, en grande majorité, issus de parents avec un niveau de scolarité inférieur à celui qu'ils ont eux-mêmes atteint. Ainsi, dans tous les échelons de scolarité, incluant les diplômés universitaires, la proportion la plus importante du recrutement provient des répondants dont les parents ont 8 années ou moins de scolarité. Cependant, au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle de la scolarité, la probabilité d'être issu de parents avec une faible scolarité diminue sensiblement.
- La proportion des 25 ans et plus avec une mobilité scolaire ascendante est considérable et dépasse les 60 % autant chez les hommes que chez les femmes, pour atteindre 67,1 % dans le cas des hommes par rapport à leur père. La mobilité ascendante est un peu plus fréquente chez les hommes que chez les femmes et elle s'avère être un peu plus élevée par rapport à la mère des répondants, qu'à leur père.
- Ce sont les facteurs de nature structurelle, associés à la hausse générale des niveaux de scolarité, qui jouent le rôle prépondérant dans la mobilité scolaire observée au Québec, rassemblant près de 50 % des répondants. Entre 25 % et 30 % de la mobilité scolaire relève de la mobilité de circulation, traduisant la « liberté » que le système de formation autorise dans l'expression des goûts et aptitudes individuelles. Enfin une proportion comparable de répondants se trouve sans mobilité relativement à l'un ou l'autre de leurs parents.
- Au cours du siècle, la mobilité ascendante a augmenté d'une génération à l'autre; chez les « baby-boomers », elle s'avère nettement plus forte que celle des générations qui les ont précédés. Les modalités de la mobilité scolaire ascendante se trouvaient nettement plus contrastées entre les hommes et les femmes chez les générations plus anciennes, que chez les plus jeunes générations. Par contre, la mobilité ascendante est comparable chez les hommes et les femmes de la génération des « baby-boomers » et touche entre 75 % et 80 % des membres de cette génération.
- La mobilité structurelle est devenue progressivement plus importante d'un groupe de générations à l'autre. Chez les « baby-boomers », elle représente en général 55 % des 25-39 ans relativement à la situation de l'un ou l'autre de leurs parents. Par contre, chez les 60 ans et plus, la composante structurelle de la mobilité ne touche que 30 % environ des hommes et 22 % des femmes, que l'un ou l'autre parent soit pris comme point de comparaison.
- La mobilité structurelle décrit le mouvement de 45 % environ des 25 ans et plus au Québec; elle occupe une place de moindre importance en Ontario où elle s'établit autour de 38 % chez les hommes et de 35 % chez les femmes. En contrepartie, la mobilité de circulation y occupe une place plus considérable qu'au Québec.